

RES 5 - Le Complexe Français d'Administration Agricole des Idées - impensé sectoriel de la technostucture et désorientation programmatische des recherches sur l'environnement

Résumé

Cette séance est consacrée à l'analyse des fondements institutionnels et organisationnels de l'activité de recherche française sur l'environnement. Elle s'attache à montrer que la maîtrise de l'essentiel des dispositifs de recherche et d'enseignement supérieur par des secteurs technico-économiques, couplée avec la dénégation de ce poids des secteurs, constitue un facteur majeur de désorientation de ces recherches. Les domaines de l'environnement proches de l'espace rural (la faune, la flore, les milieux naturels, la biodiversité, la qualité de l'eau, etc.) en fournissent un exemple particulièrement net – d'autant plus important à analyser qu'il s'agit du domaine où intervient notre propre groupe de recherche. L'exercice est délicat et ingrat, puisqu'il revient à parler de « ce que tout le monde sait déjà » et à expliciter des forces avec lesquelles on se trouve mieux, en général, de jouer de manière implicite. Mais, comme on l'a vu dans des séances précédentes (RES 0, 1, 3 et 4), il ne peut être question de contourner une telle analyse si l'on veut trouver un terrain viable pour développer de nouvelles recherches critiques et des interventions qui aient une réflexivité analytique adéquate. La séance s'y livre donc, et nous prions le lecteur d'excuser les quelques moments de malaise que peut susciter une telle opération.

Il faut d'abord noter que la vie des idées dans notre domaine est de plus en plus administrée. Le fonctionnement des organisations qui se livrent à la recherche est de plus en plus administratif, mais surtout, l'essentiel des forces de recherche de notre champ est contrôlé par l'administration technique et sectorielle du ministère chargé de l'agriculture (organismes de recherches sous tutelle du ministère de l'agriculture, enseignement supérieur agricole). Entre les citoyens et la république, c'est bien la technostucture, une technostucture sectorialisée – et pour ce qui nous concerne, agricole et agroalimentaire – qui maîtrise pour l'essentiel la production et l'échange des idées, et en particulier les idées en matière d'environnement. Les conséquences en sont très profondes ; elles touchent à la fois le type de problématiques que la recherche française traite ou s'abstient de traiter, et le type de travaux et méthodes qu'elle considère appropriés ou non pour les traiter.

Cette situation est impensée, en ce sens qu'elle n'est pas explicitée par l'institution et qu'elle est souvent déniée par les chercheurs eux-mêmes. Les chercheurs de la technostucture académique agricole soulignent volontiers leur appartenance à la sphère académique ; nombre d'entre eux ne disent pas et très souvent, ne perçoivent pas, la profondeur de leur implication dans la sphère agricole, ses logiques, ses intérêts, sa vision du monde. Cet impensé sectoriel, fonctionnant comme une sorte d'inconscient organisationnel, se traduit par des phénomènes de perte de sens dans le champ de l'environnement. Les faux paradoxes, les médiations affichées qui n'en sont pas, se multiplient. On ne sait plus qui plaide pour quoi, qui porte quel projet. La séance fournit de nombreux exemples de la désorientation profonde des recherches environnementales à laquelle conduisent la sectorialité et son déni.

Le domaine de l'environnement est un espace de sens construit par la rencontre de deux séries. Une série écologique : on veut des fleurs, des oiseaux, de l'eau propre, etc. Et une série développementaliste : il faut produire à manger, on veut du bien de consommation, etc. Et c'est le fonctionnement de ces séries, leurs rencontres, leurs contradictions, leurs antagonismes et

leurs recherches de synergie, leurs négociations, qui fondent l'espace de sens du domaine environnemental. Chaque série a ses attentes, sa dynamique, son portage social, son histoire, ses instances d'expression, son répertoire d'objets, de personnes, de rôles, de langages propres. Chaque série n'a pas de sens en elle-même. La série de l'environnement n'a pas de sens sans la série du développement. S'il y a une série de l'environnement, c'est parce qu'il y a un désir d'environnement, une préoccupation écologique et que cette préoccupation interfère, interagit avec d'autres préoccupations. Dans les séries, les points-clés de la réflexion sont d'abord les points de rencontre. D'autre part, chaque série dans la vie sociale est incompréhensible si on ne s'intéresse pas à ses points remarquables. Quand on est dans le domaine de l'agriculture, on s'intéresse aux taureaux de concours, aux rendements records dans des champs de maïs, à l'exploitation pilote, etc. Quand on est dans l'environnement, on s'intéresse aux espèces rares, aux paysages remarquables, aux cas de pollution spectaculaires, etc.

Pour faire sens en matière agri-environnementale, par exemple, il faut donc qu'il y ait une série agricole en évolution, une série environnementale en évolution. Et puis, il y a une évolution des événements qui, comme une moire changeante à la croisée de deux tissus, résultent des interactions. Et c'est ça qui permet de lire dans toute sa complexité et son caractère mouvant notre domaine. A condition toutefois de ne pas prendre la moire pour le tissu. Or c'est précisément à quoi conduit le déni de la sectorialité, l'impensé sectoriel.

La conférence montre trois grands types de dysfonctionnements dans la rencontre entre série agricole et série environnementale.

Le première est le blocage, la répression. C'est le cas de figure où des acteurs sectoriels agricoles, ou des filières du développement, agissent pour nier la légitimité, ou même l'existence, des porteurs de revendications environnementales. Nos recherches de terrain mettent en évidence un véritable travail intellectuel de négation de l'existence des problèmes et des acteurs qui les portent sur la place publique.

Un deuxième dysfonctionnement est l'englobement (ou la colonisation) du domaine environnemental par le secteur agricole ou le secteur développementiste. Ici, les acteurs de ces filières ne répriment plus l'environnement, mais déclarent au contraire qu'ils le représentent eux-mêmes, qu'il ne faut pas envisager deux séries, mais une seule. Le développement durable, dans cette optique, ne devrait plus rendre lisible la dialectique entre préoccupations économiques, sociales et environnementales ; le concept devrait au contraire proclamer que le développement technico-économique, déclaré durable a priori, serait lui-même le porteur de l'environnement et du social. Plus besoin de série environnementale (ni de série sociale d'ailleurs), plus besoin de compétences ou d'organisations spécialisées dans ces domaines, plus besoins de militants, ni de mise en cause critique de telle ou telle option technico-économique du secteur agricole ou de telle ou telle action de développement. L'aide de la recherche française à la déforestation amazonienne pour la production bovine ? Ce serait tout simplement du développement durable...

Troisième dysfonctionnement caractéristique qui reflète la domination du secteur agricole sur le secteur environnemental : la polarisation. Elle consiste à ne retenir dans les problèmes ou enjeux de l'environnement que ce qui confirme les conceptions du secteur agricole, ou qui renforce ses intérêts. Sur le plan des idées, c'est le fait d'envisager les problèmes de protection de la nature comme des problèmes agronomiques ou zootechniques – c'est-à-dire des problèmes de production animale ou végétale, de gestion d'une espace maîtrisé. Sur le plan des objets, cela conduit à ne retenir des enjeux environnementaux que ceux qui constituent une opportunité pour l'agriculture. La récente ruée sur les biocarburants et la pauvreté des débats sur ses avantages et inconvénients environnementaux illustrent magnifiquement la nature du phénomène, et son ampleur en France.

Dans les trois cas, cela fonctionne comme un impensé, comme si l'existence de l'environnement comme préoccupation autre portée par d'autres acteurs disparaissait simplement, n'était plus perçue, ne pouvait plus être pensée.

Un véritable savoir-faire dans le déni s'est développé dans notre domaine au fil des deux dernières décennies, déni qui transforme la confrontation entre perspectives environnementales et agricoles en une figure tout autre, qui empêche de la voir et de la faire fonctionner. Là encore, trois figures de ce « travail » de déni sont illustrées dans la conférence.

Le première consiste à reformuler le problème comme une question de confrontation entre optique scientifique et optique profane. Selon les cas, le scientifique est du côté de l'environnement (il serait alors scientifique) et le profane du côté de l'agriculture ou du développement ; ou le scientifique est du côté de l'agriculture et du développement (il serait alors un scientifique qui s'ouvre vers la recherche de plein air) et le profane du côté de l'environnement (ce qui expliquerait bien des refus injustifiés de certains développements technologiques) !

Le seconde figure consiste à prendre comme référence normative, non pas les termes de l'une ou de l'autre série, mais l'accord auquel on pourrait parvenir. Pour cette figure, aujourd'hui dominante dans les recherches du champ agricole sur l'environnement, nous renvoyons à la critique détaillée que nous en avons proposée dans la séance RES 0.

La troisième figure de déni est celle qui exploite stratégiquement le recadrage qui fait voir les problèmes comme procéduraux, plutôt que comme substantiels. Ce qui est critiqué ici n'est pas le travail par lequel, au cours des années 1980 et 1990, des chercheurs ont réussi à lutter contre des approches technocratiques qui revenaient à imposer, au nom de considérations de substance, des décisions en dehors de toute transparence ou équilibre procédural. C'est au contraire une forme de manipulation par lesquelles l'insistance sur la procédure est utilisée comme moyen pour refouler la réalité substantielle de certains problèmes environnementaux.

Ces multiples manières dont l'impensé sectoriel travaille à une perte de sens dans le champ de l'environnement ont des conséquences majeures pour notre domaine professionnel.

- Elles touchent la programmation de la recherche. Les programmes (de financement, d'orientation stratégique) qui définissent les orientations de la recherche sont évidemment déséquilibrés et des pans entiers des problématiques environnementales en sont simplement scotomisés. Mais la recherche est touchée aussi au plus profond, dans les « programmes » au sens de noyaux durs problématiques qui sont au fondement des travaux et des théories des chercheurs. Eux aussi sont marqués du sceau de l'impensé sectoriel, comme le montrent les exemples évoqués dans la conférence.
- Elles touchent l'enseignement supérieur. De nombreux étudiants motivés par l'environnement sont conduits par l'hégémonie du secteur agricole dans les grandes écoles du vivant à entrer dans l'enseignement supérieur agricole. Ils sont alors pris dans un système où leurs attentes environnementales sont redéfinies (par une pression normative, par des recadrages théoriques, par les intitulés ambigus de certaines formations, par des contraintes pratiques) de façon à ce qu'ils passent par des filières d'offre de formation essentiellement agricoles (au sens large du terme).
- Elles touchent la condition de l'ingénieur, et en particulier de l'ingénieur du service public. L'ingénieur en principe est un opérateur capable de comprendre

des objets et de porter un projet. Mais dans un contexte de perte de sens, ces compétences sont menacées de sape en leur fondement. Dans un monde d'objets et de projets, il y a les objets qui importent aux uns et ceux qui importent aux autres, il y a les projets des uns et ceux des autres. Produire du bois, protéger les grands singes, lutter contre la pauvreté sont des projets distincts, dont chacun a sa légitimité propre et qui ne peuvent se confondre, même s'ils peuvent trouver parfois des accords et des synergies. La clarification des objets et des projets est la condition du projet d'ingénieur. Mais les différentes figures évoquées plus haut, par lesquelles est brouillé le sens du projet – projet environnemental, projet agricole, projet de développement – peuvent induire des situations où l'enjeu devient d'assurer une maîtrise politique, stratégique, d'ensemble. Il ne s'agit plus de clarifier les projets, mais de mettre en scène une fusion par laquelle il n'y aurait qu'un programme, qui reprendrait indistinctement les attentes de tous. Quand l'impensé sectoriel conduit à substituer cette logique politique à la logique opératoire de l'ingénieur, elle sape en profondeur la légitimité de ce dernier. D'où une certaine crise que l'on sent monter dans la formation des ingénieurs.

Pour conclure, il faut rappeler que ce n'est pas seulement l'agriculture qui est sectorisée, bien sûr, mais que c'est l'ensemble de la technostructure française qui fonctionne ainsi, la recherche, l'administration, la formation, étant prises dans un pavage qui en confère la maîtrise à de grands secteurs technico-économiques (industrie, espace, santé, travaux publics, agriculture, etc.). La prise de conscience progressive de l'impensé sectoriel et de ses conséquences – notamment, mais pas seulement pour l'environnement, d'ailleurs – est l'enjeu très important d'une analyse institutionnelle que la présente conférence essaie d'amorcer.

Conférence du 16 mars 2006, à l'ENGREF Paris, dans le cadre du séminaire du groupe de recherche RGTE, ouvert pour l'occasion à d'autres invités. Durée: 2h20

Résumé rédigé le 13 août 2007